



## Guide pour l'évaluation des enseignements

Ce document a été élaboré par le Service Universitaire de Pédagogie (SUP), qui a la charge de mettre en place, d'accompagner et d'assurer le suivi de l'évaluation pédagogique à Lyon I.

Il donne des recommandations pour la réalisation de l'évaluation des enseignements et des formations à l'Université Claude Bernard Lyon I.

La mise en place d'une évaluation des enseignements et des formations répond à une obligation légale définie par l'arrêté du 9 avril 1997 – article 23 :

*Pour chaque cursus, est organisée une procédure d'évaluation des enseignements et de la formation. Cette évaluation, qui prend en compte l'appréciation des étudiants, se réfère aux objectifs de la formation et des enseignements.*

*Cette procédure, garantie par une instruction ministérielle, a deux objectifs. Elle permet, d'une part, à chaque enseignant de prendre connaissance de l'appréciation des étudiants sur les éléments pédagogiques de son enseignement. Cette partie de l'évaluation est destinée à l'intéressé. La procédure permet, d'autre part, une évaluation de l'organisation des études dans la formation concernée, suivie pour chaque formation par une commission selon les modalités définies par le conseil d'administration de l'établissement, après avis du conseil des études et de la vie universitaire.*

*Cette commission, composée par le président de l'université après avis du conseil des études et de la vie universitaire, comprend un nombre égal de représentants élus des étudiants et d'enseignants-chercheurs ou d'enseignants.*

*Ces procédures d'évaluation sont organisées dans le respect des dispositions de la loi du 26 janvier 1984 et des statuts des personnels concernés.*

L'article 24 du même arrêté prévoit la mise en place de ces dispositifs par les établissements.

### SOMMAIRE

1. Enjeux et objectifs de l'évaluation des enseignements et des formations
2. Acteurs de l'évaluation et activités concernées
3. Référentiel et critères
4. Procédures d'évaluation
5. L'enquête auprès des étudiants
6. Accompagnement des évaluations
7. Suivi et bilan
8. Références

## **1. Enjeux et objectifs de l'évaluation des enseignements et des formations**

*Enjeux de l'évaluation :*

- Valoriser l'image que l'étudiant a de sa formation
- Permettre à l'enseignant de valoriser ses enseignements
- Permettre à l'institution de valoriser son offre de formation

*Double objectif :*

- Améliorer le fonctionnement de l'enseignement
- Améliorer le contenu pédagogique de l'enseignement

*Deux points de vue pour aborder l'évaluation :*

- évaluer les U.E.
- évaluer la formation dans son ensemble

On ne peut avoir une vision complète sans ces deux éléments, en particulier les étudiants ne peuvent répondre à une enquête sur les U.E. sans les resituer par rapport à l'ensemble de la formation ; cette question pose le problème du recul nécessaire.

## **2. Acteurs de l'évaluation et activités concernées**

Les acteurs de l'évaluation sont :

- Tous les enseignants
- Les équipes pédagogiques
- Les étudiants impliqués dans le processus d'évaluation
- Le SUP (Service universitaire de pédagogie)
- La commission d'évaluation, sous la tutelle du CEVU, formée de représentants des enseignants et des étudiants
- Les services administratifs impliqués dans le processus d'évaluation

Cette évaluation concerne chaque U.E., qui devrait être l'objet d'une évaluation annuelle, voire semestrielle.

Elle concerne également les formations dans leur ensemble, qui devraient donner lieu à une évaluation au moins tous les quatre ans à l'occasion de l'habilitation des diplômes dans le cadre du contrat quadriennal.

Ces rythmes d'évaluation doivent être adaptés en fonction des modifications des contenus et de l'organisation des enseignements.

## **3. Référentiel et critères**

Les références ci-dessous, ainsi que les critères qui les précisent, sont principalement issues du Livre des références du Comité national d'évaluation (2003). Cette liste de critères est non normative et non exhaustive, et constitue la base de l'évaluation. La réponse à ces critères, accompagnée de la description des dispositifs et des processus d'évaluation mis en place, doit permettre d'apprecier les résultats obtenus.

*Référence 1 – L'offre de formation du niveau licence facilite le parcours de l'étudiant.*

- L'offre de formation prépare efficacement à une sortie au niveau de la licence ou à l'entrée dans un master.

*Référence 2 – L'offre de formation du niveau est conçue pour faciliter l'adaptation de l'étudiant à l'environnement universitaire.*

- Une politique de lutte contre l'échec est mise en place.
- L'établissement adapte ses méthodes pédagogiques à la diversité de ses publics.

*Référence 3 – L'offre de formation du niveau master s'appuie sur la recherche et sur des collaborations avec le monde industriel et le monde économique.*

- Les chercheurs des équipes sont sollicités pour participer au développement des formations.
- Les masters (recherche et professionnels) s'appuient sur les axes des recherche de l'université.
- La politique doctorale est intégrée à la politique de formation

*Référence 4 – L'offre de formation est conçue dans la perspective de la mobilité étudiante en France, en Europe et dans le monde.*

- L'université élabore de manière systématique un supplément au diplôme.
- L'offre de formation est conçue de manière à faciliter les périodes d'études à l'étranger.
- L'enseignement des langues vivantes est cohérent par rapport à la politique internationale de l'établissement.
- L'établissement favorise l'apprentissage du français langue étrangère.

*Référence 5 – L'offre de formation intègre les connaissances et les compétences acquises par l'étudiant*

- Les objectifs pédagogiques de la formation sont clairement explicités.
- Les compétences acquises par l'étudiant sont valorisées.
- Les crédits ECTS sont attribués en prenant en compte l'acquisition des contenus de l'enseignement et des compétences et le travail personnel de l'étudiant.

*Référence 6 – L'offre de formation propose une préparation à l'insertion professionnelle.*

- Des stages, intégrés ou non aux parcours de formation sont proposés à l'étudiant.

*Référence 7 – Les formations annoncées sont mises en œuvre dans de bonnes conditions.*

- Les supports de cours<sup>†</sup> sont accessibles aux étudiants.
- L'encadrement est adapté à la formation (fonction du nombre d'étudiants et de la nature des enseignements)
- Les moyens matériels sont adaptés à la formation
- Les modalités de contrôle de connaissances sont bien identifiées et connues des étudiants.
- Des annales d'examen sont à la disposition des étudiants

*Référence 8 – L'offre de formation fait l'objet d'une évaluation régulière.*

- Les enseignements sont évalués régulièrement.

---

<sup>†</sup> Support de cours : constitué au minimum des documents que l'étudiant ne peut prendre en notes

- Les étudiants sont associés aux évaluations des enseignements et des formations.
- Les milieux professionnels participent aux évaluations.
- Des commissions s'appuient sur les résultats des évaluations pour faire évoluer l'offre de formation et les enseignements.
- L'insertion professionnelle des diplômes fait l'objet d'un suivi permanent qui est publié.

*Référence 9 – L'établissement a une politique de la pédagogie.*

- Des formations sont proposées aux enseignants.
- L'établissement organise la prise de responsabilités pédagogiques pas les enseignants.
- L'établissement a mis en place des moyens de suivi des formations.

#### **4. Procédures d'évaluation**

La procédure habituelle pour mener à bien une évaluation est basée sur une enquête auprès des étudiants, effectuée sous forme d'un questionnaire. Cette enquête peut également donner lieu à une discussion entre enseignants et étudiants (ou représentants mandatés des étudiants).

Ce n'est pas le seul élément de l'évaluation. Il est en particulier indispensable que les enseignants concernés établissent un rapport sur leur propre travail d'enseignement.

Ce rapport devrait mentionner, outre le plan et la progression de l'enseignement, les objectifs de l'enseignement. Il devrait également analyser, selon les enseignants, la réalisation de ces objectifs. Enfin, l'adéquation des contrôles de connaissance avec ces objectifs des enseignements devrait également être commentée.

Ce rapport peut également faire un bilan commenté de l'enquête auprès des étudiants.

D'autres modes d'évaluation sont possibles :

- l'évaluation par des pairs
- l'évaluation par un expert extérieur

#### **5. L'enquête auprès des étudiants**

*Quelques préalables :*

- recueillir des informations auprès des étudiants, en particulier sur leur façon d'apprendre
- évaluer par rapport aux objectifs de l'enseignement suppose d'avoir explicité ces objectifs et d'en avoir informé les étudiants.
- il est indispensable qu'il y ait un retour auprès des étudiants.

Chaque enseignant peut, avec l'aide du SUP, concevoir et proposer des questionnaires adaptés à son enseignement.

Quelles informations à recueillir auprès des étudiants :

- des informations sur :
  - le temps de travail des étudiants
  - leur prise de note
  - leur compréhension du vocabulaire nouveau
  - leur utilisation des supports de cours

- leurs besoins actuels
- leurs besoins futurs, en terme de projet professionnel
- leur perception de :
  - la clarté des objectifs pédagogiques fixés par les enseignants
  - la pertinence de l'organisation des enseignements
  - la disponibilité et la motivation des enseignants
  - la pertinence du contrôle des connaissances
- leur appréciation sur :
  - la qualité des moyens pédagogiques employés
  - l'intérêt des enseignements dispensés par rapport à leurs besoins actuels et par rapport à leur perception de leurs besoins dans l'avenir.

La perception et les appréciations des étudiants par rapport aux différents critères, doivent toujours être mises en relation avec les objectifs de l'enseignement.

#### *Conseils pour la rédaction des questionnaires :*

- Longueur du questionnaire : il est nécessaire que le questionnaire soit relativement court : une quinzaine de questions.
- Grille d'indicateurs : le questionnaire permet d'extraire un ensemble d'indicateurs, à définir par l'enseignant avant la création du questionnaire
- Les questions permettront de recueillir soit des informations, soit des appréciations sur une échelle de satisfaction. Elles sont en général présentées sous forme de QCM pour faciliter l'analyse.
- Une tribune libre est très appréciable et souvent indispensable, mais si les informations qu'on en tire sont précieuses, elles sont parfois difficiles à analyser, à replacer dans le contexte et à utiliser dans une grille d'indicateurs. Il est nécessaire de cadrer la tribune en précisant le thème attendu.

#### *Quelques exemples de questionnaires :*

➤ Des questionnaires existent sur le site : <http://eval.univ-lyon1.fr>

Ces mêmes questionnaires sont reproduits sur la plateforme SPIRAL.

Ils peuvent servir de base de départ, mais :

- Ces questionnaires sont longs
- Ils comportent beaucoup de questions d'appréciation et de jugement, peu de questions où l'on recueille des informations auprès des étudiants (voir recommandations du rapport Dejean)
- Avantage et difficulté de l'accès internet : le traitement est rapide mais il est difficile d'obtenir l'adhésion de tous les étudiants.

➤ Questionnaire centré sur l'apprentissage des étudiants : ce questionnaire a été cité par Jacques Dejean lors de sa présentation de l'évaluation des enseignements auprès des enseignants-chercheurs nouvellement nommés à Lyon I (novembre 2003) : voir annexe 1

➤ Questionnaire d'appréciation des différents modules de l'enseignement de magistère BMC : voir annexe 2

Le dépouillement des questionnaires pour être réalisé avec l'aide du service PRACTICE, dans le cadre de la plateforme SPIRAL.

## **6. Accompagnement des évaluations**

Le SUP a pour rôles :

- D'aider les enseignants à concevoir les questionnaires
- De faciliter la réalisation technique des questionnaires
- D'accompagner l'enseignant ou l'équipe pédagogique dans l'exploitation des questionnaires

Toutes les évaluations réalisées devront être signalées au SUP.

Les résultats des évaluations contiennent des éléments pertinents pour la mise en place par le SUP d'ateliers de formation pédagogique. Il est important que ces éléments soient retournés au SUP par les enseignants.

## **7. Suivi et bilan : la Commission d'évaluation**

*Composition de la Commission d'évaluation :*

Celle-ci a fait l'objet d'une délibération et d'un vote au CEVU du 9 décembre 2004. La commission d'évaluation comprend 10 membres : 4 enseignants, 4 étudiants, un représentant IATOS et le vice-président du CEVU ou son représentant. Ces membres sont désignés par le CEVU.

*Missions de la Commission d'évaluation :*

- Suivi de l'évaluation (en particulier des formations)
- Production de statistiques
- Conseils sur l'organisation des études
- Veille : inscription d'un bilan des évaluations des formations dans les dossiers d'habilitation

La synthèse des évaluations réalisées (UE et formations) est effectuée par la Commission d'évaluation, qui rend ses conclusions au CEVU.

Pour réaliser cette synthèse, la commission demande aux différents évaluateurs de remplir une fiche synthétique mentionnant les points positifs et négatifs, ainsi que les solutions proposées.

Cette synthèse permettra aux UFR concernées d'améliorer la qualité de l'offre de formation.

## **8. Références**

- Contrat quadriennal UCBL
- Le livre des références du CNE

(téléchargeable : [http://www.cne-evaluation.fr/WCNE\\_pdf/LivrerefrencesCNE.pdf](http://www.cne-evaluation.fr/WCNE_pdf/LivrerefrencesCNE.pdf)) constitue un référentiel intéressant.

- Le rapport Dejean (2002), pour le Haut Conseil de l'évaluation de l'école, <http://cisd.adc.education.fr/hcee/documents/rapport5journalistes.pdf>

fait état de l'évaluation des enseignements dans les universités françaises et donne un certain nombre de lignes directrices (voir en particulier les pages 75 et 76).

## Annexe 1

**Exemple de questionnaire centré sur les façons de travailler et d'apprendre des étudiants,  
conçu par M. Lainey, enseignant d'électronique du Groupe ESIEE**

N°	Question	A	B	C	D
1	<i>Pour une heure de cours, combien de temps passez vous, en moyenne, à le retravailler ?</i>	< 5 minutes	de 5 à 10 minutes	de 10 à 15 minutes	> à 15 minutes
2	<i>Les points du cours qui vous posent problèmes :</i>	vous n'avez pas posé de question au professeur	vous avez demandé des éclaircissements au professeur et vous avez eu une réponse insatisfaisante	vous avez demandé des éclaircissements au professeur et vous avez eu une réponse satisfaisante	
3	<i>Les exercices traités en cours</i>	vous ne les refaites pas	vous les refaites tout en regardant la solution	vous les refaites en regardant la solution après avoir cherché sans succès	vous regardez la solution après, pour vérifier ce que vous avez fait
4	<i>Les exercices donnés en cours</i>	vous ne les regardez pas	vous essayez de les faire seul	vous essayez de les faire en groupe, sans les refaire tout seul	vous essayez de les faire en groupe, en essayant de les refaire tout seul
5	<i>Le débit du cours vous paraît :</i>	trop rapide	un peu rapide	bien	un peu lent
6	<i>Les connaissances nécessaires à la compréhension du cours depuis le début de l'année</i>	n'ont jamais été abordées précédemment	ont été abordée mais vous avez du mal à les assimiler	sont moyennement assimilées	sont bien assimilées
7	<i>Le début du cours d'électronique :</i>	vous êtes déçu: vous ne vous attendiez pas à ça	vous n'aviez aucune idée, mais cela vous déplaît	vous n'aviez aucune idée, mais cela vous plaît	C'est ce que vous attendiez
8	<i>Vos connaissances en mathématiques vous paraissent :</i>	insuffisantes	suffisantes mais vous manquez de pratique	moyennement adaptées	bien adaptées
9	<i>Vos connaissances en circuit vous paraissent :</i>	insuffisantes	suffisantes mais vous manquez de pratique	moyennement adaptées	bien adaptées
10	<i>Les exercices du TD : avant la séance</i>	vous n'avez pas essayé de les faire	vous avez essayé mais ils vous paraissaient impossible de les faire	vous avez réussi en partie à les faire	vous les avez bien réussis

1 1	<i>Les exercices du TD : pendant la séance</i>	vous n'avez pas été encouragé à les travailler	vous avez pu les travailler, mais vous n'avez pas posé de question sur les points qui vous paraissaient obscures	vous avez pu les travailler, en ayant des réponses à vos questions	vous les avez bien travailler, tout en progressant
1 2	<i>Les exercices du TD : après la séance, ceux que vous n'avez pas compris :</i>	vous ne les refaites pas	vous les refaites tout en regardant la solution	vous les refaites en regardant la solution après avoir cherché sans succès	vous regardez la solution après, pour vérifier ce que vous avez fait
1 3	<i>Les méthodes qu'on vous demande de mettre en œuvre</i>	ne vous ont jamais été expliquées	vous ont été expliquées mais n'arrivant pas à comprendre, vous n'en utilisez aucune	vous ont été expliquées mais n'arrivant pas à comprendre, vous utilisez d'autres méthodes qui vous permettent d'aboutir	vous ont été expliquées et vous les utilisez correctement

1 4	<i>Le contrôle que vous venez de subir vous a paru</i>	infaisable	difficile	correct	facile
1 5	<i>La note que vous pensez avoir se situe</i>	< 5	de 5 à < 10	de 10 à 15	> à 15
1 6	<i>Les exercices que vous avez ratés au contrôle</i>	vous n'essaieriez pas de les refaire	vous essaieriez de les refaire	vous avez déjà entrepris de les refaire	vous pensez que vous n'en avez pas ratés
1 7	<i>Les exercices du contrôle, par rapport aux exercices du cours et TD</i>	N'ont aucun rapport entre eux	se ressemblaient mais il y avait des pièges insurmontables	se ressemblaient mais les méthodes ne pouvaient pas s'appliquer	se ressemblaient et les méthodes vous permettaient de réussir

Annexe 2

	Trop élevé	Difficile	Juste bien	Facile	Trop facile	Très claire	Claire	Un peu embrouillée	Très embrouillée	Déjà vu, sans intérêt	Déjà vu, mais plus approfondi	Déjà vu, en partie	Nouveau	Insuffisant	Adéquat	Temps perdu	Passionnant	Intéressant	Ennuyeux mais nécessaire	Faible	Nul	Insuffisant/ennuyeux	Insuffisant/intéressant	Adéquat	Temps perdu	
	NIVEAU				PRESENTATION			CONTENU		DUREE		INTERET			TD											
	Trop élevé	Difficile	Juste bien	Facile	Trop facile	Très claire	Claire	Un peu embrouillée	Très embrouillée	Déjà vu, sans intérêt	Déjà vu, mais plus approfondi	Déjà vu, en partie	Nouveau	Insuffisant	Adéquat	Temps perdu	Passionnant	Intéressant	Ennuyeux mais nécessaire	Faible	Nul	Insuffisant/ennuyeux	Insuffisant/intéressant	Adéquat	Temps perdu	
<b>UE1 - Méthodologie</b>																										
<b>UE2 - SIAB</b>																										
<b>UE3</b>																										
<i>Biomolécules et catalyse</i>																										
<i>Métabolisme énergétique</i>																										
<i>Biochimie des macromolécules</i>																										
<i>Biologie cellulaire</i>																										
<i>Organisation structurale du génome eucaryote</i>																										
<i>Biodiversité et espèces modèles</i>																										
<i>Mécanismes d'expression des gènes eucaryotes</i>																										
<i>Physiologie des grandes fonctions</i>																										
<i>RéPLICATION et réparation de l'ADN</i>																										
<i>Cycle cellulaire</i>																										
<i>Génétique moléculaire procaryote</i>																										
<i>Signalisation hormonale</i>																										